

Projet Accord Moyens de Remplacement :

Toutes et tous volant-e-s !

Quatre mois d'un silence assourdissant pour déboucher sur une nouvelle proposition d'accord sur les moyens de remplacement ■ Sur le papier, la suppression du service des EAR/CER n'est pas clairement écrite ■ Mais, à lire entre les lignes nous sommes toujours dans une perspective de réduire à néant ce service pourtant si nécessaire au bon fonctionnement des organisations de travail.

**A
G
U
I
C
H
E
T
O
U
V
E
R
T**

Sous le sable... une arnaque !

Elle débute par l'intitulé du projet. En effet, l'accord "chargé de clientèle" proposait un chantier social sur les moyens de remplacement... qui se transforme en projet d'accord sur l'activité de remplacement en bureau !!!

Ce retournement de situation n'est pas anodin. Plutôt que d'annoncer ouvertement la suppression de ce service, les dirigeant-e-s du Réseau transforment de fait tous les agents des Secteurs en remplaçants potentiels. A ce titre, ils créent la fonction "chargé de clientèle remplaçant" en laissant le dimensionnement de cette fonction à l'intérieur des organisations de travail et à l'initiative locale (DR/DS).

En clair tout le monde sera remplaçant à un moment ou à un autre !

Les dirigeant-e-s persistent et veulent faire signer, dans leur logique d'externalisation, des moyens de remplacement via l'intérim et l'emploi de CDD. C'est la porte ouverte à la sous-traitance et à la précarité dans les organisations de travail. D'autant plus que la gestion de la Force de Travail Globale sera à la main du DS par l'entremise d'un budget qui lui sera alloué. Gageons que certain-e-s sauront l'utiliser pour y piocher le moins possible, quitte à fermer temporairement des Bureaux ou des Guichets. **Précarité nous voilà !**

En tout cas, en choisissant ce mode d'organisation du travail, les dirigeant-e-s mettent en place sciemment un "dumping social" entre les Secteurs.

Avec cet accord, le service des EAR/CER est tout particulièrement en ligne de mire.

Au-delà, tous les agents sont ou seront touchés par la problématique des déplacements dans les Secteurs...

SUD PTT 13 a déposé un préavis pour le 16 mars jour de la CDSP nationale !

Rassemblement 10h00 à la Direction

Sous l'arnaque... les pavés !

Ce projet cherche à sceller l'avenir du service des EAR, si nécessaire au bon fonctionnement des organisations de travail des Bureaux, et à instaurer une flexibilité maximale dans les Secteurs.

Le supprimer d'un trait de plume et l'intégrer dans les organisations des Secteurs déjà en sous-effectif, c'est anticiper une "agilité" généralisée sur des zones de mobilité de plus en plus vastes : distances kilométriques, délais de route... In fine, le but est de transformer tout le monde en remplaçant, au gré des trous dans la raquette.

Pour SUD PTT ces organisations précarisées sont inacceptables ! Lors de la plénière de "négociations" du 16 mars, nous revendiquerons :

- le maintien du service des EAR ;
- 25% de moyens de remplacement propre à chaque Secteur ;
- des moyens de remplacement mutualisés à hauteur de 25 % des moyens propres.